



Gérer ses mails de manière écologique (voir fiche 4.8.) est un bon début ! Voici quelques astuces pour avoir un impact plus important sur la diminution des émissions de CO2 et la consommation de matières premières. Il s'agit des 4R : réduire, reconditionner, réparer et recycler.

1. Réduire votre quantité de matériel

Le matériel le moins polluant, c'est celui que l'on n'achète pas (et donc que l'on ne fabrique pas). L'idée n'est pas de se priver d'un matériel utile, mais plutôt de réfléchir à ses besoins et conditions d'utilisation. Cela permet souvent d'éviter un achat inutile.

- Se rendre dans un magasin de photocopie au lieu d'acheter une imprimante.
- Emprunter un GPS pour votre week-end à la mer.
- Louer un projecteur pour regarder la finale de la coupe du monde entre amis...

En y réfléchissant bien, l'achat n'est pas toujours obligatoire !



Savez-vous qu'il faut un peu plus de 800kg de matières premières pour construire un ordinateur portable de 2kg et un peu plus de 200kg pour un smartphone de 300g ? (chiffres de l'ADEME)



2. Reconditionner et offrir une deuxième vie au matériel numérique

Et si l'achat vous semble le meilleur choix, pensez aux alternatives à l'achat neuf : vous pouvez par exemple acheter un smartphone reconditionné sur asmartworld.be ou aller dans un magasin **Oxfam** (oxfambelgique.be/shop-finder) pour trouver un PC d'occasion. Un bon geste pour la planète et pour le portefeuille : ces appareils reconditionnés sont moins chers et garantis minimum un an !

RECONDITIONNÉ

Revendez ou donnez vos « vieux » appareils toujours fonctionnels et donnez-leur une deuxième vie !

L'application **ObyO** (obyo.be) permet par exemple d'estimer le prix de reprise de votre smartphone « obsolète ».

Obsolescence programmée, obsolescence psychologique ?

À côté de l'**obsolescence programmée** (réduction délibérée de la durée de vie d'un appareil par le fabricant), il y a aussi l'**obsolescence psychologique**. Par exemple, votre smartphone acheté il y a un an peut sembler complètement démodé. Les campagnes marketing vous poussent à abandonner votre appareil avec des offres « à 1€ » et des arguments convaincants pour obtenir le dernier cri qui impressionnera vos amis. Si vous optez pour un nouvel appareil, pensez à **revendre** ou à donner votre «vieux» smartphone encore fonctionnel.



3. Réparer dès que c'est possible

Pour éviter les réparations, le bon entretien matériel et logiciel de vos appareils numériques est primordial (voir notamment les fiches 9.1. à 9.10.).

Mais parfois vous n'avez pas le choix :

- Ecran cassé après une chute
- Café dans le clavier
- Batterie qui ne charge plus...

Réparer permet de prolonger la vie de votre appareil et d'éviter ainsi un nouvel achat.

Des sites, comme sosav.be ou fr.ifixit.com, vous permettent de tenter la réparation par vous-même. Vous pouvez aussi vous adresser à un **repair café** (repairtogether.be) pour être conseillé-e sur la pièce à acheter et pour confier la réparation à un bricoleur plus expérimenté.



4. Recycler le matériel hors d'usage



Si votre appareil ne fonctionne plus, il est important de le faire entrer dans une filière de recyclage officielle. Les PC, smartphones et autres matériels numériques sont des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), vous devez donc les emmener au parc à conteneur pour le recyclage.

Ne laissez pas traîner dans vos tiroirs vos anciens appareils !

5. Ecouter de la vidéo en HD, est-ce bien raisonnable ?

Nous regardons des vidéos, films au quotidien. Cela constitue **80 %** des usages mondiaux d'Internet (chiffres du Shift Project 2019). L'idée n'est pas de se passer de ce plaisir, mais de le faire de manière plus responsable.

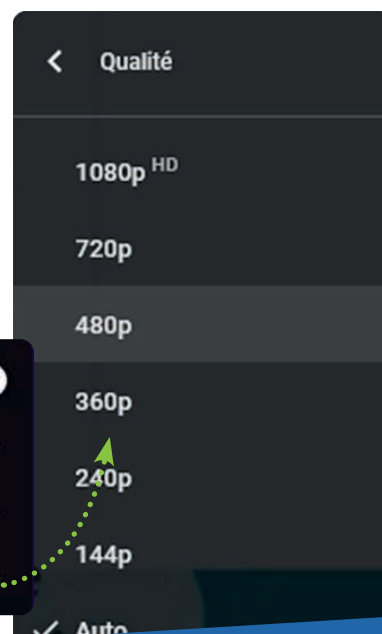
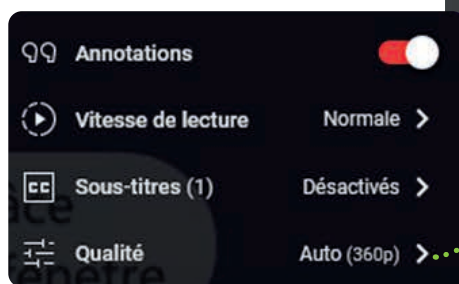
Pensez par exemple à **réduire la qualité de la vidéo** à 480p ou 360p quand celle-ci ne nécessite pas une image en haute définition.



Pensez aux vidéos rigolotes de chat ou à ces moments où vous écoutez de la musique sur une plateforme de streaming vidéo comme YouTube....

La vidéo HD est-elle utile ?

Quand vous écoutez de la musique, passez plutôt par un service de **streaming audio**, moins impactant pour l'environnement.



9. SÉCURITÉ

12. Utilisation plus verte du numérique
Dernière mise à jour en juillet 2023